

Auberge communale d'Aclens

Nouveau duo pour La Charrue

Dès le 16 mars prochain, La Charrue, l'auberge communale d'Aclens, rouvrira ses portes. Aux commandes, Sophie Declercq et Julien Retler, un jeune couple qui a fait ses preuves durant plus de quatre années au restaurant du Petit-Manoir à Morges et qui désire se lancer dans un nouveau défi.

Pour Sophie qui sera dans la salle, l'ambiance se doit d'être conviviale et chaleureuse et le client devrait se sentir comme chez lui. L'accueil doit être à la hauteur de la cuisine pour que le client soit satisfait.

Aux fourneaux, Julien privilégie les produits frais de saison, en provenance des producteurs locaux. Il met un accent particulier sur la rigueur et la constance et attache beaucoup d'importance à la présentation des mets, puisque le plaisir passe d'abord par l'œil.

A midi, l'auberge propose un plat du jour «terroir» à 19 francs, un business lunch à 55 francs, ainsi que sa carte. Le soir, place à la gastronomie avec le menu à 92 francs et le menu «surprise» qui permet aux clients de faire des découvertes. Et bien entendu la carte, avec ses spécialités de viandes et de poissons selon les arrivages.



Sophie Declercq
et Julien Retler

Parmi leurs nombreux projets, Sophie et Julien évoquent la possibilité de mettre sur pied des soirées dégustation de vins, en collaboration avec des vignerons de la région. Et ils proposent également trois chambres d'hôte pour celles et ceux qui désirent prolonger leur séjour dans la région.

Fermé dimanche et lundi avec la possibilité d'ouvertures à la demande pour des occasions exceptionnelles.

Auberge communale La Charrue
rue du Village 2, 1123 Aclens.
Tél. 021 869 72 83
www.lacharruedaclens.ch
info@lacharruedaclens.ch